

Reclamation d une somme datant de 20 ans

Par caille73, le 18/04/2013 à 15:31

bonjour a tous aujourd hui je recois un appel d un huissier me réclamant une somme de 4000 euros d un credit renouvelable datant de 1996 Je lui demande s il il y a eu une décision de justice concernant mon dossier et elle me répond qu elle n a pas a répondre a mes questions Alors voila a t elle le droit de me réclamer cette somme aujourd hui ? merci pour vos réponses !!